



Les Finales Fédérales par classement Règlement

Principe et conditions de participation

- Les finales fédérales par classement sont une compétition par catégories de classement ouverte aux joueurs de l'Oise titulaires d'une licence « compétition » pour la saison en cours.
- Seuls les poussins ne peuvent pas disputer cette compétition.
- Le tour départemental est qualificatif pour le tour régional. Ce dernier est qualificatif pour le tour national.
- Chaque échelon prend la responsabilité de sa compétition.
- Les finales fédérales par classement comportent huit tableaux :

Dames :

- ✓ Tableau F5 : joueuses classées 5 (soit compris entre 500 et 599 points)
- ✓ Tableau F7 : joueuses classées 6 et 7 (soit compris entre 600 et 799 points)
- ✓ Tableau F9 : joueuses classées 8 et 9 (soit compris entre 800 et 999 points)
- ✓ Tableau F12 : joueuses classées 10,11 et 12 (soit compris entre 1000 et 1299 points)

Messieurs :

- ✓ Tableau H 8 : joueurs classés 5, 6, 7 et 8 (soit compris entre 500 et 899 points)
- ✓ Tableau H 10 : joueurs classés 9 et 10 (soit compris entre 900 et 1099 points)
- ✓ Tableau H 12 : joueurs classés 11 et 12 (soit compris entre 1100 et 1299 points)
- ✓ Tableau H 15 : joueurs classés 13, 14 et 15 (soit compris entre 1300 et 1599 points)

- Les classements pris en compte sont les derniers classements officiels diffusés.

Inscription et engagement

- A l'échelon départemental, les joueurs n'ayant pas participé au critérium fédéral doivent s'acquiescer d'un droit d'engagement. Les joueurs exclus du Critérium Fédéral pour absence ou abandon peuvent s'inscrire sans frais.

Déroulement de la compétition

- Dans chaque tableau et en fonction du nombre d'inscrit(e)s, le responsable et le juge-arbitre mettent en place une formule adaptée.

Afin de garantir la qualité de la compétition et d'en optimiser le déroulement, le Comité pourra procéder à des adaptations du règlement.